



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

### Aux représentant-e-s des médias

Fin des travaux au n°1 du faubourg du Lac

## **La cure de jouvence d'un palais de la bière**

**Les travaux de réfection sont terminés pour le bâtiment du Faubourg du Lac 1, qui abrite les Brasseurs. L'enveloppe de cet édifice en pierre jaune de 1862 a été complètement restaurée et la toiture refaite en ardoise, tel qu'à l'origine. La Ville de Neuchâtel, propriétaire de la maison, valorise ainsi son important patrimoine bâti tout en garantissant la sécurité et la mise aux normes.**

Après 155 ans d'existence et des affectations diverses – il fut d'abord un grand magasin avant de se muer en brasserie dès 1909 - le bâtiment qui abrite aujourd'hui les Brasseurs avait besoin d'un sérieux rafraîchissement. Fin 2016, le Conseil général acceptait, pour un crédit d'un peu moins de 800'000 francs, de procéder à l'assainissement de son enveloppe et de sa toiture, ainsi que de revoir complètement le système de ventilation des cuisines.

La bâche aux motifs brassicoles qui couvrait l'immeuble depuis le début des travaux en juin est récemment tombé, révélant l'édifice dans toute sa splendeur. Des surprises ont ponctué le chantier, par exemple la redécouverte d'étroits pans de granit noir entre les fenêtres du rez-de-chaussée, qui ont été restaurés et qui confèrent à l'ensemble un élancement gracieux visible depuis la façade ouest face à la route.

### **Régulation du climat à l'intérieur**

Autre heureuse découverte, avec l'aide précieuse de l'Office cantonal du patrimoine et de l'archéologie (OPAN), des restes d'ardoise sur la toiture, indiquant que le toit d'origine n'était pas en tuile. C'est ainsi que la Ville a décidé en cours de route de coiffer l'édifice d'un élégant toit d'ardoise foncé contrastant harmonieusement avec la pierre jaune.

Les travaux d'intérieur, quant à eux, ont consisté à refaire complètement le système de ventilation des cuisines et du restaurant. Le processus de circulation de l'air,

chaud en hiver, frais en été, permet une régulation optimale du climat. A noter que c'est le locataire (les Brasseurs) qui a pris en charge le coût du système de ventilation dans les salles, et le propriétaire (la Ville) celui des cuisines.

« Ce bâtiment précieux du patrimoine de notre ville, qui abrite depuis dix ans un acteur incontournable du centre-ville et de la vie neuchâteloise, est non seulement reparti pour une nouvelle jeunesse mais de plus il fera l'objet d'une mise en lumière soignée dans le cadre du plan lumière », précise le conseiller communal Olivier Arni, responsable de l'urbanisme.

**Cf pour les médias :** *Une levure, ou petite cérémonie de fin de chantier en présence des acteurs concernés, est prévue jeudi soir à 18h30 sur place. Vous y êtes cordialement bienvenus.*

Neuchâtel, le 2 novembre 2017

Direction de l'urbanisme

**Renseignements complémentaires :**

Olivier Arni, conseiller communal, directeur de l'urbanisme, de l'économie et de l'environnement, 032 717 76 02, [olivier.arni@ne.ch](mailto:olivier.arni@ne.ch)

Pascal Solioz, chef du service des bâtiments et du logement, 032 717 76 81, [pascal.solioz@ne.ch](mailto:pascal.solioz@ne.ch)